



COMMUNE DE PLAN-LES-OUATES
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 26 FEVRIER 2019

Présent-e-s :

M. Philippe ROCHETIN, Président

M. Roberto RIGHETTI, Vice-Président

Mme Nathalie RUEGGER, Secrétaire

M. Jean-Michel MEYLAN, Vice-Secrétaire

Mme Alexandra SAAS, Membre du Bureau

M. Pierre TORRI, Membre du Bureau

Mmes Glenna BAILLON, Catherine BOERTSCHER, Véronique DUBOIS, Véronique ÖZAZMAN et Isabelle WILLIMANN, Conseillères municipales

MM. Robert CHAL, Cédric EPENOY, Maurice GARDIOL, Roberto DI GIORGIO, Sylvain DUPRAZ, Laurent FARINELLI, Michel FAVRE, Pierre-Alain GAUD, Vincent GILLET, Olivier MONNERAT, Pierre-Antoine RIEBEN, Mario RODRIGUEZ, Dominique TINGUELY et Francisco VALENTIN, Conseillers municipaux

Conseil administratif :

Mme Fabienne MONBARON, Maire

M. Thierry DURAND, Conseiller administratif

M. Xavier MAGNIN, Conseiller administratif

Assistent à la séance :

M. Christophe KELLERHALS, Secrétaire général

Mme Patrizia MELLI, Assistante au Secrétariat général

Procès-verbaliste :

Mme Marlène STANNING

ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation des procès-verbaux des séances des 11 décembre 2018 et 29 janvier 2019**
- 2. Communications du Bureau du Conseil municipal**
- 3. Communications du Conseil administratif**
- 4. Rapports des commissions :**

- a) Aménagement et grands projets du 4 février
 - b) Sociale du 7 février
 - c) Conjointe Infrastructures et environnement et Aménagement et grands projets du 11 février
 - d) Economie et finances du 14 février
 - e) Culture et loisirs du 25 février
5. Propositions du Conseil administratif
- A. Projet de résolution
- a) R 14-2019 R : Préavis du Conseil municipal sur la mise à jour de la loi sur le réseau de transports publics et du schéma directeur du réseau sur rail du Canton de Genève
6. Questions
7. Divers
- Clôture de la séance.*
- Questions du public
-

M. Rochetin, Président du Conseil municipal, ouvre la séance à 20H00 en souhaitant une cordiale bienvenue à tous.

1. **APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DES 11 DECEMBRE 2018 ET 29 JANVIER 2019**

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 Décembre 2018

Ce procès-verbal ne suscite ni remarque, ni correction.

Le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2018 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes, soit par 24 voix pour, sans modification.

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 janvier 2019

Ce procès-verbal ne suscite ni remarque, ni correction.

Le procès-verbal de la séance du 29 janvier 2019 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes, soit par 21 voix pour et 3 abstentions, sans modification.

2. **COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL**

2.1. **Délai référendaire**

Le Président annonce que le délai référendaire des délibérations qui feront l'objet d'un vote ce soir débutera le jour suivant l'affichage, soit en principe le 7 mars 2019 et s'achèvera le 15 avril 2019.

3. COMMUNICATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Sous ce point de l'ordre du jour, les membres du Conseil administratif font part des communications relatives à leur dicastère respectif.

3.1. Plan-les-bouge

Mme Monbaron informe que les inscriptions à la *Tablar'Run* (course d'obstacles) s'ouvriront le 4 mars 2019, par le biais du site internet dédié à cette manifestation.

3.2. Fête du hockey – samedi 2 mars 2019

Mme Monbaron annonce que la fête du Fun'Hockey (qu'il n'est plus besoin de présenter) organisée par le Hockey club de Plan-les-Ouates, est le plus grand événement de hockey amateur genevois. Celui-ci vient clôturer leur belle saison sur glace en rassemblant tous les clubs du Canton et plus de 2'000 personnes. Cette fête aura lieu, cette année, le samedi 2 mars 2019. Des rencontres amicales pour toutes les équipes sont prévues entre 8H00 et 16H30 avec, en parallèle, des stands d'animations. Dès 16H30, la patinoire accueillera le traditionnel tournoi amateur adulte mixte pendant que, sous la tente, leurs équipes mettront en place le grand repas (lasagnes et salade), symbole de clôture de leur belle saison. Les inscriptions pour le tournoi seront bientôt ouvertes. Le prix du repas du soir est de CHF 20.- pour une portion entière et de CHF 12.- pour une demi-portion. Il y aura également la possibilité de manger des lasagnes végétariennes. Sur inscription sur le site internet du Hockey club. D'autre part, au vu de la météo de cette année, une réflexion est en cours et en discussion avec le club de hockey, afin de déplacer, à l'avenir, cette fête avant les vacances de février 2019. Ceci afin qu'ils puissent, en fonction de la météo, fermer la patinoire avant la date prévue, pour des raisons énergétiques et de tenue de la glace.

3.3. Promotion du sport – Je cours pour ma forme

Mme Monbaron informe que, cette année encore, le programme '*Je cours pour ma forme*', en partenariat avec la Commune, propose une initiation à la course à pied pour les débutants. En douze semaines, l'objectif est de faire passer les participants du statut de sédentaire à celui de personne active, capable de courir 5 kilomètres sans s'arrêter. Les rendez-vous sont fixés dès le 21 mars 2019 pour la première session 2019 et les entraînements auront ensuite lieu tous les jeudis à 18H30, au Parking du Centre Sportif des Cherpines. Ces entraînements sont gratuits pour les habitants de Plan-les-Ouates

3.4. Assemblée générale du FC Plan-les-Ouates

Mme Monbaron annonce que l'assemblée générale du FC Plan-les-Ouates s'est déroulée le 11 février dernier. Comme lors de la précédente assemblée, des agents de sécurité ont été engagés par le Comité pour déterminer ou non la qualité de membre des personnes qui souhaitaient entrer dans la salle. Le Président étant absent, c'est un membre du comité qui a présidé cette assemblée. Certains ajustements ont eu lieu durant la séance dans la mesure où des situations non conformes aux statuts se sont présentées, tel le vote au moyen d'une procuration. Celles-ci ont été refusées car les statuts n'en parlent pas, ainsi que le fait que toute personne présente dans la salle est en droit de proposer sa candidature au point de l'ordre du jour '*Election du comité*'. Ce que le comité en place réfutait dans la mesure où il estimait que ces propositions auraient dû se faire par écrit, dans les délais prévus pour transmettre des propositions individuelles. L'élection du comité n'étant pas une proposition individuelle, le comité en place a accepté que puisse se présenter quiconque le souhaitait durant la séance. C'est ainsi que deux comités se sont présentés. L'un avec des membres du comité actuel et de nouvelles personnes, l'autre uniquement composé de nouvelles personnes. C'est ce second groupe qui a eu la préférence des membres. Reste ouverte la question de savoir si le Président actuel, élu selon les statuts, pour trois ans, soit jusqu'à mai-juin 2020, qui n'a jamais donné sa démission par écrit au club, mas

uniquement oralement lors de la précédente assemblée générale et par écrit dans la brochure du tournoi de l'Ascension 2018, l'a bien quitté en 2019. Le secteur sport a écrit à l'actuel et au futur comité pour leur demander comment ils envisagent la transition et les prier de se contacter et discuter d'une date pour la bonne transmission des dossiers et informations. Les deux ont un délai au 1^{er} mars 2019 pour ce faire.

3.5. Incivilités

Mme Monbaron informe qu'ils ont compté 10 incivilités mois de janvier 2019 contre 14 sur la même période en 2018, dont :

Incendie intentionnel	: 1 cas (une poubelle communale)
Dommages à la propriété	: 4 cas
Accident non annoncé	: 1 cas
Bruit divers	: 1 cas
Tag	: 3 cas

3.6. Sécurité

Mme Monbaron annonce qu'en termes de sécurité, la situation est calme.

3.7. Cambriolages

Mme Monbaron informe du fait que les cambriolages ont connu un pic en janvier 2019, avec 14 cas. La situation s'est calmée début février 2019.

3.8. Divers

Mme Monbaron annonce l'absence de deux agents de leur police municipale, dont l'un est absent en longue durée. Il s'agit du caporal Chenaux, victime des tirs et profondément choqué, qui a dû arrêter de travailler durant trois semaines. Un suivi médical est toujours en cours.

3.9. Plan de site de Saconnex d'Arve-Dessous

Mme Monbaron annonce que, suite au dépôt de trois recours sur le plan de site de Saconnex d'Arve-Dessous, la Commune a décidé de ne pas demander à être appelée en cause. Les juristes du Canton les tiendront donc informés de la suite qui sera donnée à ces recours.

3.10. Appel à projet à coopératives aux Sciers

Mme Monbaron informe que des auditions se sont déroulées le 4 février 2019 en compagnie des quatre coopératives dont le dossier a été retenu suite au premier tour. Le jury s'est ensuite réuni le 15 février 2019 pour réaliser un choix final qui sera officialisé ce jeudi 28 février 2019, en Conseil administratif. Plus d'informations leur seront transmises lors du prochain Conseil municipal. Certaines seront d'ores et déjà transmises ces prochains jours par le biais de leur lettre mensuelle d'informations.

3.11. Vente des logements en PPE (propriété par étage) aux Sciers

Mme Monbaron annonce que le site internet dédié aux grands projets d'aménagement de la Commune a été enrichi, afin de proposer les conditions d'achat des futurs appartements des Sciers, ainsi que les critères de sélection des dossiers. Un flyer tout ménage va prochainement être distribué pour transmettre l'information à tous les habitants de la Commune. Les inscriptions seront ouvertes dès que la Commune aura reçu l'accord provisoire de vente de la part de l'office du logement. Cette décision est espérée pour mi-mars 2019.

3.12. PLQ Rolliet – Concours de paysagistes sur les espaces extérieurs

Mme Monbaron informe que le groupement des propriétaires du Rolliet a lancé un concours de paysagiste sur les espaces extérieurs (sous domaine privé) du futur quartier du Rolliet. Les riverains et associations seront amenés à donner leur avis sur les projets rendus à la suite de l'atelier qui s'est déroulé le 7 février dernier.

3.13. Mesures servicielles de mobilités aux Cherpines

Mme Monbaron annonce que, dans le cadre des discussions sur la mobilité aux Cherpines, un groupe de travail a été constitué avec le Canton et les promoteurs pour travailler sur des mesures servicielles permettant une réelle alternative aux déplacements motorisés. Une première étude réalisée par la Commune avec le Bureau Citec avaient permis d'identifier des pistes de travail, lesquelles ont ensuite été confirmées par une étude confiée à un spécialiste de la mobilité qui a ressorti de nombreuses possibilités d'action. Ces mesures identifiées, désormais élargies à la notion de services aux habitants doivent désormais faire l'objet de financement et de mise en œuvre opérationnelle. Raison pour laquelle le Canton, les promoteurs des Cherpines, ainsi que les communes de Plan-les-Ouates et de Confignon ont lancé un appel d'offres ce lundi pour recruter un Bureau en capacité de trouver les entreprises capables de fournir les services préconisés, mais aussi et surtout en capacité de définir une gouvernance pour le fonctionnement à long terme de toutes ces mesures et notamment de la Centrale de services. Le résultat de l'appel d'offres est attendu pour le mois d'avril 2019 et les missions se poursuivront jusqu'à la fin de l'année dans l'objectif d'intégrer le dispositif dans les autorisations de construire des futurs immeubles des Cherpines.

3.14. PLQ Cherpines

Mme Monbaron informe que l'enquête technique du second PLQ du quartier des Cherpines a démarré la semaine précédente. La Commune et tous les services du Canton disposent de 45 jours pour transmettre leurs remarques. Une enquête publique sera ensuite organisée, certainement au mois de septembre 2019.

3.15. Ecole du Rolliet

Mme Monbaron annonce que le concours d'architecture pour l'école du Rolliet s'est terminé. L'équipe qui a été retenue est l'équipe Brauen & Walchli + Techné SA, avec le projet '*Feuillu*', soit une école en bois sur deux niveaux uniquement qui a séduit le jury par sa capacité à s'organiser autour d'une cour centrale.

A l'issue de ces communications, **MM. Magnin et Durand** annoncent, quant à eux, qu'ils n'ont pas de communications à transmettre à l'occasion de cette séance.

4. RAPPORTS DES COMMISSIONS

Les rapports lus en séance sont joints au présent procès-verbal (annexes a à d).

a) Aménagement et grands projets du 4 février

M. Tinguely annonce qu'il n'y a pas de rapport de cette séance.

b) Sociale du 7 février (annexe a)

M. Meylan donne lecture de ce rapport qui n'appelle aucune remarque.

- c) **Conjointe Infrastructures et environnement et Aménagement et grands projets du 11 février** (annexe b)

Mme **Özazman** donne lecture de ce rapport qui n'appelle aucune remarque.

- d) **Economie et finances du 14 février** (annexe c)

M. **Rodriguez** donne lecture de ce rapport qui n'appelle aucune remarque.

- e) **Culture et loisirs du 25 février** (annexe d)

M. **Gardiol** donne lecture de ce rapport qui n'appelle aucune remarque.

5. **PROPOSITION DU CONSEIL ADMINISTRATIF**

A. **Projet de résolution**

- a) **R 14-2019 R : Préavis du Conseil municipal sur la mise à jour de la loi sur le réseau de transports publics et du schéma directeur du réseau sur rail du Canton de Genève**

Le Président rappelle que l'entrée en matière quant à ce projet de résolution R 14-2019 R a déjà été votée lors du Conseil municipal du 29 janvier 2019 (annexe 1). Ce projet de résolution a été renvoyé en commission conjointe Infrastructures et environnement qui a émis, dans sa séance du 11 février 2019, un préavis favorable par 8 voix pour et 1 abstention, sous réserve des amendements proposés, ainsi qu'en commission Aménagements et grands projets qui, dans sa séance du 11 février 2019, a préavisé favorablement par 7 voix pour et 1 abstention, également sous réserve des amendements proposés.

Avant de passer aux votes des amendements, sans intervention souhaitée du Conseil administratif, **le Président** ouvre la discussion. La parole n'étant pas souhaitée, il demande donc aux conseillers municipaux de se prononcer sur les amendements, dont la secrétaire, Mme Rügger, donne lecture :

1^{er} amendement : Modifier le DECIDE 1 comme suit :

1) De préavisé favorablement/défavorablement le projet de modification du schéma directeur du réseau sur rail élaboré par le Département des Infrastructures du Canton de Genève.

Lire :

*1) De préavisé **défavorablement** le projet de modification du schéma directeur du réseau sur rail élaboré par le Département des Infrastructures du Canton de Genève **sous réserve de :***

*a. **Prévoir dès à présent une ligne de bus à haut niveau de service sur la route de St-Julien, connectée au Léman Express dès la mise en service de celui-ci ;***

*b. **Confirmer la réalisation de la télécabine reliant la douane de Bardonnex à l'aéroport et desservant les Cherpines et Bernex afin de garantir une liaison efficace entre les Cherpines et Bernex dans l'attente de la réalisation de la nouvelle branche du Léman Express vers Bernex.***

Si son souvenir est bon, il semble à **M. Epenoy** qu'il s'agit d'une modification qui avait été faite lors de la 1^{ère} séance et que si les amendements étaient votés, ils préconisaient plutôt de voter favorablement et non pas défavorablement. L'amendement à voter doit donc être libellé ainsi :

- 1) De préavisier **favorablement** le projet de modification du schéma directeur du réseau sur rail élaboré par le Département des Infrastructures du Canton de Genève **sous réserve de :**
- a. **Prévoir dès à présent une ligne de bus à haut niveau de service sur la route de St-Julien, connectée au Léman Express dès la mise en service de celui-ci ;**
 - b. **Confirmer la réalisation de la télécabine reliant la douane de Bardonnex à l'aéroport et desservant les Cherpines et Bernex afin de garantir une liaison efficace entre les Cherpines et Bernex dans l'attente de la réalisation de la nouvelle branche du Léman Express vers Bernex.**

M. Rieben se souvient d'une intervention concernant un meilleur libellé. Il lui semble qu'ils avaient parlé d'ajouter une phrase mentionnant le tram qui devait aller jusqu'à Perly. A son avis, cet amendement devait être libellé de manière différente, afin d'assurer qu'ils parlaient bien du tram devant desservir les Cherpines.

M. Durand n'a pas souvenir qu'il ait été question de cela pendant la séance. En revanche, par rapport à l'intervention de M. Epenoy quant au fait d'appeler à voter favorablement ou défavorablement, cela avait fait l'objet d'un vote des deux commissions qui l'avaient effectivement souhaité ainsi. Mais il n'a pas souvenir d'une phrase qui aurait été modifiée pendant cette commission conjointe.

M. Rieben ne pense pas que cela s'est dit durant la séance conjointe, mais pendant la réunion de la commission Infrastructures ou celle de la commission Aménagements. La commission conjointe a eu lieu par la suite.

M. Durand rappelle que ces amendements ont été proposés par la commission Aménagement qui ne s'est finalement pas prononcée et qui a renvoyé le sujet dans une commission conjointe Aménagement et Infrastructures, pendant laquelle ces discussions ont eu lieu et notamment le changement de *favorablement/défavorablement* à *favorablement* qui, comme il vient de le dire, a fait l'objet d'un vote. Ensuite, lors de la commission Infrastructures qui a eu lieu ultérieurement, il n'a plus été question de ce sujet.

La Parole n'étant plus demandée, **le Président** demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur cet amendement.

Le Conseil municipal accepte cet amendement n° 1 par 20 voix pour et 4 abstentions.

(Ndlr : les points ci-dessus ont été discutés en séance commission Aménagement et grands projets du 4 février 2019).

Mme Rüegger donne ensuite lecture des amendements suivants qui n'appellent aucune remarque.

2^{ème} amendement : Ajouter un 2^{ème} DECIDE comme suit :

- 2) *Les communes soutiennent le développement du rail au niveau cantonal et souhaitent une accélération de sa mise en place.*

Le Conseil municipal accepte cet amendement n° 2 par 19 voix pour et 5 abstentions.

3^{ème} amendement : Ajouter un 3^{ème} DECIDE comme suit :

3) *Le réseau RER doit être développé dans la zone sud-ouest du canton.*

Le Conseil municipal accepte cet amendement n° 3 par 19 voix pour et 5 abstentions.

4^{ème} amendement : Ajouter un 4^{ème} DECIDE comme suit :

4) *Les communes soutiennent en particulier le prolongement du Léman Express vers Bernex et une mise en fonction aussi rapide que possible, idéalement en 2030.*

Le Conseil municipal accepte cet amendement n° 4 par 19 voix pour et 5 abstentions.

(Ndlr : Les phrases ci-dessus ont été validées lors de la séance intercommunale du 23 janvier 2019).

A l'issue de ces votes, le **Président** soumet cette résolution au vote du Conseil municipal.

Le Conseil municipal accepte cette résolution R 14-2019 R, par 23 voix pour et 1 abstention.

6. QUESTIONS

6.1 'Vivre Plan-les-Ouates'

M. Gardiol fait part de quelques remarques qu'il a reçues de la part de membres d'associations qui se plaignent du fait que depuis que la brochure 'Vivre Plan-les-Ouates' n'est plus publiée sous forme papier, les inscriptions à leurs activités étaient en sensible baisse. Il demande dans quelle mesure une évaluation de ce choix pouvait être faite. La question qui se pose est de savoir s'il est possible, en particulier pour les personnes du troisième âge qui ne vont pas toujours très aisément sur internet pour voir la liste des propositions faites par les associations, d'obtenir au moins une version allégée de cette brochure, avec les activités des associations pour mieux les faire connaître. Ou à voir comment les diffuser.

Mme Monbaron le remercie pour ce retour. En premier lieu, elle pense qu'il faut inviter ces personnes à leur écrire, afin qu'ils sachent de qui il s'agit. Elle regardera, pour sa part, avec le secteur Communication car ils peuvent effectivement très bien faire un sondage par courrier électronique ; cela n'est pas très compliqué. Ce qu'il faut savoir, par contre, c'est que toute personne peut demander à l'accueil de la Mairie une version imprimée du document. Elle invite donc M. Gardiol à ne pas hésiter à informer autour de lui les personnes intéressées du fait qu'elles peuvent demander cette version papier, soit par téléphone, soit en passant au guichet de la Mairie.

6.2 Places dans les écoles en France pour les enfants suisses

M. Valentin imagine que la polémique des places dans les écoles pour les enfants des suisses résidents en France, n'a échappé à personne, en ce moment. Il aimerait savoir ce qu'il en est pour Plan-les-Ouates et s'ils ont une idée du coût qu'engendre la scolarisation de ces enfants, incluant les repas de midi aux cuisines scolaires, etc.

M. Magnin explique qu'ils ont effectivement un pourcentage d'élèves hors commune (ce qui signifie aussi bien d'autres communes que de la région frontalière) qui fréquentent leurs écoles. En ce qui concerne les coûts générés, il prend bonne note de la question à laquelle il répondra lors du prochain Conseil municipal. Il se penchera un peu plus sur cette question afin de pouvoir leur fournir des détails et voir quelles prestations hors DIP (Département de l'Instruction Publique) ces élèves-là utilisent. Ceci dit, le pourcentage de ces élèves 'hors commune' est relativement faible. Il précisera cela lors du prochain Conseil municipal.

M. Valentin comprend alors que, malgré le préavis défavorable du DIP, la commune de Plan-les-Ouates continue d'accueillir des enfants 'extra-communaux'.

M. Magnin précise qu'il ne s'agit pas d'un préavis défavorable du DIP. Il y a une nouvelle préconisation afin que les élèves qui sont actuellement scolarisés continuent leur cursus et ne soient pas déplacés. Par contre, certaines normes se sont, en effet, durcies pour l'entrée dans les établissements scolaires. Néanmoins, les fratries sont actuellement toujours les bienvenues. La norme change mais ne s'applique pas rétroactivement à ceux qui sont scolarisés sur les communes. Il faut également savoir que d'autres communes sont bien plus touchées par cette problématique que Plan-les-Ouates.

6.3 Eclairage '*Trèfle Blanc*'

M. Tinguely rappelle qu'ils avaient parlé de la fresque du '*Trèfle Blanc*' qui doit être repeinte, mais également de l'éclairage qui doit être révisé. Cela a été annoncé le mois dernier, cependant l'éclairage nocturne est toujours déficient. L'ordre a-t-il été donné de le réparer ou est-ce qu'ils attendent de refaire la fresque avant de réviser l'éclairage ?

M. Durand l'ignore. Il prend bonne note de la question à laquelle il répondra lors du prochain Conseil municipal.

6.4 Délais de rédaction journal '*Ouverture*'

M. Gardiol rappelle qu'ils avaient demandé à ce que les délais de rédaction pour les articles du journal '*Ouverture*' figurent à l'agenda qui est diffusé sur le cmnet. Or, il ne lui semble pas avoir trouvé cette information.

Mme Monbaron lui répond que ces dates apparaissent dans le planning des commissions.

7. DIVERS

7.1 Présentation des personnes nouvellement engagées à la Commune

M. Righetti fait remarquer que lors de la commission réunie qu'ils ont eue ce soir, avant cette séance du Conseil municipal, ils ont rencontré une nouvelle personne engagée à la commune de Plan-les-Ouates, dont ils ignorent le nom. Il aurait donc été sympathique qu'ils en soient avisés. Il est possible qu'un message leur ait été envoyé, mais ils ont tout de même été surpris de rencontrer cette personne qui travaille à la Commune et dont ils ignorent le nom.

7.2 '*Vivre Plan-les-Ouates*'

M. Meylan revient sur la remarque de **M. Gardiol** quant à la brochure '*Vivre Plan-les-Ouates*'. Il se dit un peu étonné de la réponse de Mme Monbaron qui, à son avis, aurait pu être un peu plus complète. A savoir que cette brochure n'est plus publiée parce qu'ils ont décidé de limiter les frais du secteur Communication. Ce fut une implication très directe. A La Julienne, d'ailleurs, ils ont entendu très rapidement cette remarque et ont vu très vite le problème qui s'est posé. Hormis des économies, ils présument par le biais de cette mesure, que tout le monde va aller

chercher les informations sur internet. Peut-être qu'avec un peu de temps cela se fera, mais il est vrai que le mécanisme de passer du support papier à d'autres méthodes n'est pas si simple.

7.3 R 14-2019 R : Préavis du Conseil municipal sur la mise à jour de la loi sur le réseau de transports publics et du schéma directeur du réseau sur rail du Canton de Genève

M. Favre revient sur la résolution R 14-1029 qu'ils viennent de voter et qui concerne plusieurs communes qu'ils avaient rencontrées avant les commissions thématiques relatives à ce sujet. A ce propos, il souhaiterait que cette résolution soit envoyée aux communes concernées. Par souci de transparence, d'une part, mais aussi car cela peut aider les autres à rédiger la leur dans le même sens et s'inspirer de certaines choses qui figurent dans cette résolution, d'autre part. Si cela est juridiquement possible, il serait donc bien de l'envoyer à ces communes assez rapidement.

7.4 Ordre du jour Grand Conseil : projet de loi concernant la liaison L1-L2

M. Valentin les informe que le vote du projet de loi concernant la liaison L1-L2 figure au point 42 de l'ordre du jour des débats du Grand Conseil qui auront lieu les jeudi 28 février et vendredi 1^{er} mars 2019. Ils espèrent qu'il y aura la même unité sur ce vote qu'il y a eu à la commune de Plan-les-Ouates (ce qui l'étonne tout de même un peu). Ils verront donc comment chaque groupe se positionne. Cela risque donc de passer lors de cette séance à venir, voire lors de la prochaine séance, car il n'est pas sûr qu'ils parviennent au point 42 de l'ordre du jour.

7.5 Concert de la Musique municipale

M. Farinelli annonce que la Musique municipale donnera un concert le 4 mai 2019. Il ignore si celui-ci figure dans leur agenda. Si tel n'est pas le cas, il estime qu'il serait bienvenu de le faire figurer.

7.6 Police municipale

M. Valentin demande si leur police municipale a également 'débrayé', suite aux péripéties de la police municipale de la Ville de Genève.

Mme Monbaron lui répond que cela n'est pas le cas. Pour l'instant, seule la police municipale de la Ville de Genève a 'débrayé'.

7.7 Voyage du Conseil municipal

Le Président leur rappelle que le programme de leur voyage à Nantes du mois de mars 2019 leur a été transmis par Mme Melli. Il précise que pour le repas du vendredi midi, ainsi que celui du samedi soir, il a souhaité leur laisser un maximum de temps libre. D'autant qu'avec le spectacle de Fabrice Eboué auquel ils assisteront le samedi soir à 20H30, il est très compliqué de les faire manger avant, car cela fait tôt. Cependant, pour certains, manger à 22H30 est peut-être trop tard. Raison pour laquelle, il leur laisse libre choix. Sur proposition de M. Monnerat, il organisera néanmoins un restaurant de fruits de mer pour ceux qui seront intéressés. Il enverra un courrier ceux qui désirent manger avec eux après le spectacle. Une enveloppe leur sera distribuée pour les frais de repas qui n'ont pas été compris.

Clôture de la séance

La parole n'étant plus demandée, **le Président** clôt la partie officielle de cette séance à 20H40, afin de permettre aux personnes du public qui le souhaitent, de poser une question au Conseil administratif, après avoir décliné leur identité.

QUESTIONS DU PUBLIC

Ces questions sont consignées dans l'annexe 2 du présent procès-verbal.

La Secrétaire

Nathalie RÜEGGER

Le Président

Philippe ROCHETIN

Ci-joint : Liste des annexes

Liste des annexes

RAPPORTS :

- a) **Sociale du 7 février**
- b) **Conjointe Infrastructures et environnement et Aménagement et grands projets du 11 février**
- c) **Economie et finances du 14 février**
- d) **Culture et loisirs du 25 février**

Annexe 1)

R 14-2019 R : Préavis du Conseil municipal sur la mise à jour de la loi sur le réseau de transports publics et du schéma directeur du réseau sur rail du Canton de Genève

Annexe 2)

Questions du public

Commune de Plan-les-Ouates
Conseil municipal du 26 février 2019

<p style="text-align: center;">RAPPORT DE LA COMMISSION SOCIALE</p>
--

Date : 7 février 2019

Lieu : Salle des commissions

1) Dossier thématique aînés :

Présentation par M. Magnin et Mme Berthod Hutin de ce thème, démarche qui se veut participative, les commissaires étant informés à l'avance du thème et priés de préparer leurs réflexions.

M. Magnin introduit le thème avec quelques statistiques sur le nombre d'aînés (dès 65 ans) concernés, soit plus de 1500 personnes, qui en majorité vivent dans les zones villas de la commune.

Mme Berthod-Hutin passe en revue toutes les actions effectives en cours à PLO avec à chaque fois une présentation complète et des réponses aux questions des commissaires, l'objectif de ces actions étant de pouvoir atteindre les personnes fragilisées de la commune.

En vue d'établir une politique d'action pour les aînés, il est nécessaire en premier lieu de réaliser un état statistique de la situation actuelle et des actions déjà entreprises, également de se renseigner sur les mesures appliquées ailleurs puis de cibler les thèmes tels que l'isolement des personnes, la mobilité, les proches aidants. Le service organisera une mobilisation participative sous forme de forum.

Il est évoqué quelques suggestions complémentaires, soit évaluer le nombre de personnes isolées, être attentifs à l'axe intergénérationnel et clarifier les aides financières pour les personnes en situation de précarité.

JMMeylan/ 08.02.19

Commune de Plan-les-Ouates
Conseil municipal du 26 février 2019

**RAPPORT DE LA COMMISSION CONJOINTE
INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT ET
GRANDS PROJETS**

Lieu : salle des commissions
Date et heure : lundi 11 février 2019

Résolution R 14-2019 : Préavis du Conseil municipal sur la mise à jour de la loi sur le réseau de transports publics et du schéma directeur du réseau sur rail du canton de Genève

- La résolution est préavisée favorablement, avec les amendements, par la commission Aménagement et grands projets, par 7 oui et 1 abstention.
- La résolution est préavisée favorablement, avec les amendements, par la commission infrastructures et environnement, par 8 oui et 1 abstention.

Communications du CA

M. Durand fait le point concernant les dossiers des Bâtiments, (école du Sapay, vestiaires des Cherpines, distillerie de Saconnex-d'Arve) du Génie Civil, de l'OPB, des Espaces publics, de l'Energie et la Mobilité.

Le rapporteur : Véronique Özazman
Lundi 11 février 2019

Commune de Plan-les-Ouates
Conseil municipal du 26 février 2019

<p style="text-align: center;">RAPPORT DE LA COMMISSION ECONOMIE ET FINANCES</p>

Lieu : Salle des commissions – Mairie
Date et heure : Jeudi 14 février 2019 à 20h00

1. Présentation de l'activité du service des Ressources humaines par M. Christophe Kellerhals, Secrétaire général et Mme Stéphanie Steck, responsable

Mme Steck présente toute l'activité des ressources humaines. Il est entre autres présenté le nombre de stagiaires, d'apprentis, le taux d'absentéisme et les différents processus qui ont été mis ou seront mis en place.

M. Kellerhals apporte également des informations complémentaires concernant les emplois de la patinoire suite aux discussions qui ont eu lieu dans le cadre des travaux sur le budget 2019.

2. Communications du Conseil administratif

- a) Une procédure judiciaire concernant 12 m2 carrés de terrains privés situés sur une route communale a été initiée.
- b) Il est expliqué un legs de parcelles fait à la commune, ce dossier est en cours d'analyse auprès de l'Exécutif.
- c) Les membres de la commission acceptent par 9 oui et 1 refus le dépassement de CHF 20'000.- relatif à la subvention des Samaritains sur le compte 42.363.
- d) Le Crédit suisse propose à la commune de financer ses investissements par l'émission d'obligations.
- e) Projet de budget 2020 : est présentée de manière détaillée une mécanique pour la préparation du budget 2020 version 0 tenant compte des effets du RFFA. Différentes cibles sont envisagées. À suivre.

Le rapporteur : Mario Rodriguez
14 février 2019

Rapport de la commission Culture et loisirs

Lieu : Salle des commissions

Date et heure : 25 février 2019 – 20h00

1. La Cour des Contes : la programmation de la 22^{ème} édition (3 au 12 mai 2019) est sous toit avec quelques nouveautés (contes locaux, contes improvisés et quelques épisodes des mille et une nuits). 51 représentations publiques, diverses autres animations et ateliers créatifs en particulier pour les enfants et les jeunes, une trentaine de contes dans les écoles et à nouveau quelques contes en langues étrangères (italien). 5'000 spectateurs espérés. Quelques focus par exemple sur les années de la dictature au Brésil, l'épopée de Gilgamesh, etc. Poursuite de Budget tenu.
2. Les Cherpines
 - L'étude sur la salle des musiques nouvelles vient d'être rendue par Evaluanda. Préconise de concevoir une salle réservée à la musique avec une jauge de 300 à 500 places. Comme la polyvalence ne semble pas souhaitable, cela nécessiterait d'avoir une autre salle pour répondre à d'autres besoins dans le quartier.
 - Une autre étude est en cours concernant la disposition sur le territoire de la pièce D des différents espaces culturels. Pour avoir une vue globale, il conviendra de coordonner ce qui est proposé avec les espaces prévus pour les activités sportives. Les plans devraient être disponibles par étapes dans le courant du printemps.
 - Collaboration avec Confignon : il est prévu prochainement une séance coordonnée des commissions concernées.
3. Autres communications du Conseil administratif
 - Entretien avec une délégation des associations du Feuillu et celle de la Fédération des costumes pour prévenir ou aplanir certaines difficultés
 - Le Musée virtuel à La julienne a fait carton plein
 - L'administratrice de La julienne, Madame Corinne Dufex-Demaurex est de retour après son congé. Remerciements à Madame Sophie Grandjean qui a assuré son remplacement.
 - Projet en discussion d'ouvrir plus largement les bibliothèques scolaires au public
 - Art-Genève : tous les billets à disposition ont été pris
 - Réfection de la fresque du Trèfle Blanc à l'étude avec l'artiste
 - Distillerie : les normes communiquées semblent remettre en question la possibilité d'accueillir du public pour diverses manifestations
 - Museomix : l'animation proposée aux enfants a affiché complet pendant les vacances scolaires
 - 14 mars : vernissage de l'expo « sédiments du bonheur »
 - 2 mars à 11h15 : vernissage du festival « couleurs d'enfance » à La julienne avec les partenaires de France voisine.

4. Divers

La commission est favorable à l'idée de chercher une alternative au dictionnaire remis aux 8 P en fin d'année. Diverses suggestions ont été émises en lien avec l'histoire de Plan-les-Ouates.

Le rapporteur : Maurice Gardiol



Conseil municipal

Annexe 1)

Législature 2015-2020
Résolution **R 14A-2019**
Séance du 26 février 2019

Résolution

relative au préavis du Conseil municipal sur la mise à jour du schéma directeur du réseau sur rail du Canton de Genève

Vu le projet de modification du schéma directeur du réseau sur rail élaboré par le Département des Infrastructures du Canton de Genève conformément à l'article 4, alinéa 2, de la Loi sur le Réseau des Transports Publics (LRTP, H 1 50), joint à la présente résolution,

vu la transmission par courrier du projet de modification du schéma directeur du réseau sur rail par le Département des Infrastructures du Canton de Genève le 21 décembre 2018,

vu l'enquête publique relative au projet de modification du schéma directeur du réseau sur rail, se déroulant du 8 janvier au 6 février 2019, conformément à l'article 4, alinéa 3, de la Loi sur le Réseau des Transports Publics (LRTP, H 1 50),

vu la notice explicative du Département des Infrastructures du Canton de Genève contenue dans le dossier de mise à l'enquête publique relative au projet de modification du schéma directeur du réseau sur rail, jointe à la présente résolution,

vu la soumission du projet de modification du schéma directeur du réseau sur rail pour avis au Conseil municipal des communes concernées, conformément à l'article 4, alinéa 4, de la Loi sur le Réseau des Transports Publics (LRTP, H 1 50),

vu le délai accordé au 6 mars 2019 par le Département des Infrastructures du Canton de Genève dans son courrier du 29 janvier 2019 aux communes concernées pour transmettre la prise de position sous forme de résolution du Conseil municipal,

vu les adaptations du schéma directeur du réseau sur rail actuellement en vigueur impactant la commune de Plan-les-Ouates, à savoir l'inscription de la diamétrale ferroviaire Zimeysa – Aéroport – Nations – Genève – Lancy – Bernex transitant par les Cherpines, la correction du tracé du prolongement de la ligne de tram des Palettes à Perly-Douane qui intègre le passage dans le quartier des Cherpines et la modification de la légende du prolongement de la ligne de tram des Palettes à Perly-Douane indiquant « Tronçons de ligne tramway en phase d'étude » en lieu et place de « Tronçons de ligne tramway mises à l'enquête en 2011 »,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal de Plan-les-Ouates

DECIDE

par 23 oui et 1 abstention

- 1) De préavis favorablement le projet de modification du schéma directeur du réseau sur rail élaboré par le Département des Infrastructures du Canton de Genève sous réserve de :
 - a. Prévoir dès à présent une ligne de bus à haut niveau de service sur la route de St-Julien, connectée au Léman Express dès la mise en service de celui-ci ;

- b. Confirmer la réalisation de la télécabine reliant la douane de Bardonnex à l'aéroport et desservant les Cherpines et Bernex afin de garantir une liaison efficace entre les Cherpines et Bernex dans l'attente de la réalisation de la nouvelle branche du Léman Express vers Bernex.
- 2) Les communes soutiennent le développement du rail au niveau cantonal et souhaitent une accélération de sa mise en place.
- 3) Le réseau RER doit être développé dans la zone sud-ouest du canton.
- 4) Les communes soutiennent en particulier le prolongement du Léman Express vers Bernex et une mise en fonction aussi rapide que possible, idéalement en 2030.

SCA-26.02.19 #60603

COMMUNE DE PLAN-LES-OUATES
Conseil municipal

Séance du 26 février 2019

INTERVENTIONS DU PUBLIC A L'ISSUE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 26 FEVRIER 2019

Après avoir officiellement levé la séance, **M. Rochetin**, Président du Conseil municipal, se tourne vers le public en donnant la parole à qui souhaite la prendre.

QUESTIONS / INTERVENTIONS DU PUBLIC

Chauffage à distance dans le quartier du Marais

M. Jeanmonod rappelle qu'il était prévu, un moment donné, de faire un chauffage à distance dans le quartier du Marais. Or, ils n'entendent plus rien de ce côté-là. Est-ce que ce projet suit son cours ou est-ce que cela a été mis en suspens. Il a eu de mauvaises appréciations de la part de certaines personnes là-dessus, sur le chauffage à distance. Alors est-ce un problème technique que les SIG (Services Industriels de Genève) n'arrivent pas à régler ?

M. Durand lui répond que le projet a effectivement pris, mais est actuellement en 'stand-by' dans la mesure où la source d'énergie qui avait été identifiée par les mandataires, qui était une centrale de chauffage à bois, était un peu envahissante dans la Butte. Du coup, ils avaient renoncé à ce système de chauffe et ils attendent la connexion sur le réseau de chauffage à distance général que les SIG sont enfin en train de concevoir et surtout d'essayer de réaliser, car le problème est surtout de passer de la conception à la réalisation et que c'est à ce moment-là que ce projet pourra revoir le jour. Mais pour l'instant, faute de source de chaleur intelligente, le projet est un peu en 'stand-by'.

La parole n'étant plus demandée, **le Président** clôt les débats à 20H42 et invite le public à venir boire le verre de l'amitié.